

## ECONOMIE : L'affaire d'espionnage industriel qui touche Ems-Chemie est confirmée

**Date de parution:** Mercredi 6 février 2008

**Auteur:** Daniel Eskenazi, Zurich

**JUSTICE. Quatre anciens collaborateurs du groupe de chimie feront l'objet d'une instruction préparatoire menée par les juges d'instruction fédéraux. Pour les analystes, les pertes de la firme suisse ne devraient pas être élevées.**

Le Ministère public de la confédération (MPC) a transmis mardi les résultats de son enquête concernant une affaire d'espionnage industriel touchant Ems-Chemie. Désormais, les juges d'instruction fédéraux ont le dossier entre les mains et vont ouvrir une instruction préparatoire d'ici à une semaine. Celle-ci vise quatre anciens employés du groupe anciennement détenu par Christoph Blocher. Si la violation du secret de fabrication ou du secret commercial (article 162 du Code pénal) est avérée, les quatre prévenus risquent jusqu'à 3 ans de prison. En revanche, le MPC n'a pu apporter suffisamment de preuves contre une tierce personne. Du côté du MPC, on ne veut donner aucun renseignement sur les quatre prévenus. Contactée, Ems-Chemie n'a pas souhaité donner de détails concernant cette affaire en cours.

Y aura-t-il des conséquences au niveau financier pour la société active notamment dans les polymères pour l'industrie automobile?

Nina Baiker, analyste à la Banque cantonale de Zurich, ne le pense pas. «Cela ne devrait engendrer aucune perte. Les processus de fabrication concernent les polyamides (ndlr.: plastiques spécifiques, par exemple avec des propriétés de haute résistance à la chaleur). A haute valeur ajoutée, ils sont développés sur la base de commandes spécifiques des clients. Leur cycle de vie devient de plus en plus court. De ce fait, de potentiels concurrents ne pourraient pas en tirer des bénéfices.» Par ailleurs, l'analyste estime que les dommages exigés à des privés ne devraient pas être élevés.

De son côté, Patrick Rafaisz, analyste chez Vontobel, pense que le problème a été identifié très tôt. «Les dommages pour Ems-Chemie devraient être peu élevés», souligne l'analyste.

Quant à Stéphane Koch, directeur de la société genevoise Intelligentzia.net et expert dans la sécurité économique des entreprises, il estime que les affaires d'espionnage industriel sont en augmentation en Suisse. L'information a pris une vraie valeur. Quand elle est stratégique, elle se vend encore plus cher. «Or, en Suisse, il n'existe aucune structure étatique mise en place spécifiquement pour aider les entreprises stratégiques à lutter contre l'espionnage économique et industriel, contrairement à la France. Les jeunes pousses, soit les plus vulnérables, ne sont pas non plus protégées. Cela ne fait pas partie de la politique de sécurité du pays. Cela constitue un manque énorme. Pour le combler, des structures spécialisées devraient être mises en place, que ce soit pour sensibiliser ou soutenir les sociétés face à ce grave problème», déplore l'expert.